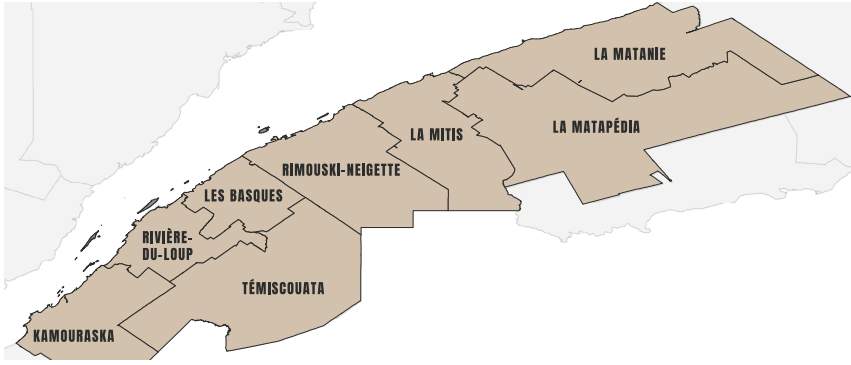


# PORTRAIT DE LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

## COMPOSITION DES FAMILLES<sup>1</sup>, 2016



**197 385**  
HABITANTS

DIMINUTION DE 1,3 %  
PAR RAPPORT À 2011

**56 805**  
JEUNES DE MOINS  
DE 30 ANS

ILS REPRÉSENTENT 29 %  
DE LA POPULATION  
DU BAS-SAINT-LAURENT

**26 870**  
FAMILLES AVEC  
ENFANTS À LA MAISON

48 % DES FAMILLES  
DU BAS-SAINT-LAURENT  
ONT DES ENFANTS À LA MAISON

**7 300**  
FAMILLES  
MONOPARENTALES

27 % DES FAMILLES AVEC ENFANT  
DU BAS-SAINT-LAURENT  
SONT MONOPARENTALES

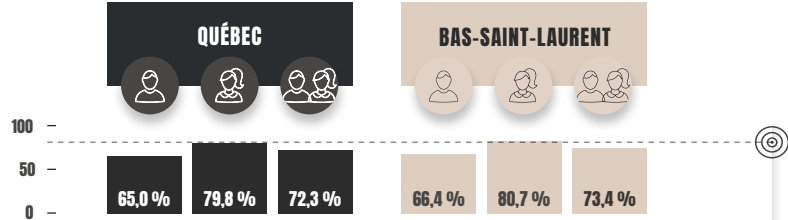
## PETITE ENFANCE



Augmenter à 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteurs de vulnérabilité pour leur développement d'ici 2025.

Politique gouvernementale de prévention en santé, 2016

**ENFANTS NE PRÉSENTANT PAS DE FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ** : proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteurs de vulnérabilité, parmi les cinq grands domaines du développement de l'enfant, 2017<sup>2</sup>.



## DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT À L'ENTRÉE À LA MATERNELLE, 2017

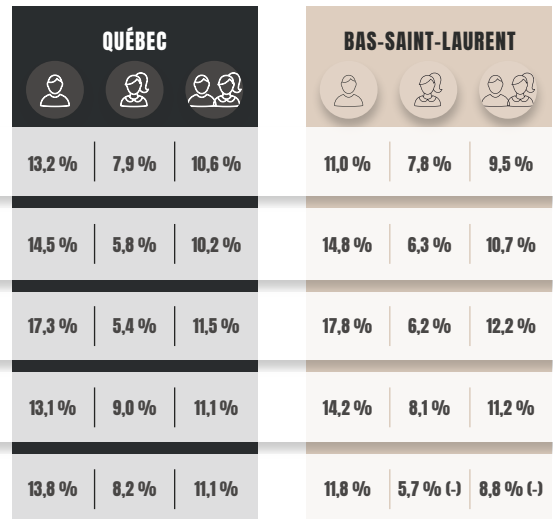
**SANTÉ PHYSIQUE ET BIEN-ÊTRE** : proportion des enfants de maternelle qui sont dits vulnérables quant à la motricité, à la propreté, à l'habillement, à l'état d'éveil, à l'alimentation, etc.<sup>2</sup>.

**COMPÉTENCES SOCIALES** : proportion des enfants de maternelle qui sont dits vulnérables quant à la collaboration avec les autres, au respect des règles et des pairs, à l'autonomie, etc.<sup>2</sup>.

**MATURITÉ AFFECTIVE** : proportion des enfants de maternelle qui sont dits vulnérables quant à l'entraide, à la gestion et à l'expression des émotions, etc.<sup>2</sup>.

**DÉVELOPPEMENT COGNITIF ET LANGAGIER** : proportion des enfants de maternelle qui sont dits vulnérables quant aux habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques, etc.<sup>2</sup>.

**HABILITÉS DE COMMUNICATION ET CONNAISSANCES GÉNÉRALES** : proportion des enfants de maternelle qui sont dits vulnérables quant aux capacités à comprendre et à être compris<sup>2</sup>.



(+)/(-) Proportion significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province.

Les garçons, les enfants les plus jeunes, ceux ayant des parents plus faiblement scolarisés et ceux vivant dans un ménage à faible revenu sont plus susceptibles d'être vulnérables à la maternelle<sup>3</sup>.

34 % des parents du Bas-Saint-Laurent, contre 41 % au Québec, ont lu ou raconté des histoires à leurs enfants de 0 à 5 ans chaque jour au cours des deux semaines ayant précédé l'enquête<sup>4</sup>.

46 % des parents ont souvent ou toujours l'impression de devoir courir toute la journée pour faire ce qu'ils ont à faire<sup>4</sup>.

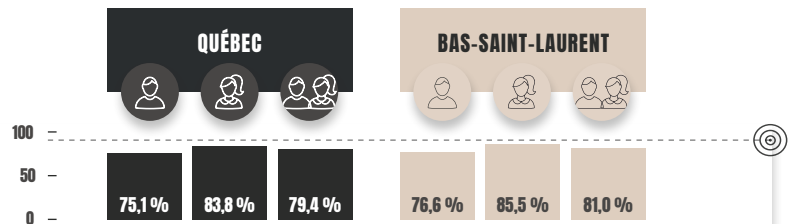
## PARCOURS SCOLAIRES



Augmenter à 90 % le taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire, dont 85 % de titulaires d'un DES ou d'un DEP, d'ici 2030.

Politique de la réussite éducative, 2017

**DIPLOMATION ET QUALIFICATION** : taux de diplomation et de qualification après 7 ans au secondaire, tous réseaux confondus, cohortes de 2010 et de 2011 (suivies jusqu'en 2018)<sup>5</sup>.



## PARCOURS SCOLAIRES DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE (LES DONNÉES D'ACCÈS PORTENT SUR LES RÉSEAUX PUBLIC ET PRIVÉ, COHORTES DE 2010 ET DE 2011 – SUIVIES JUSQU'EN 2018)

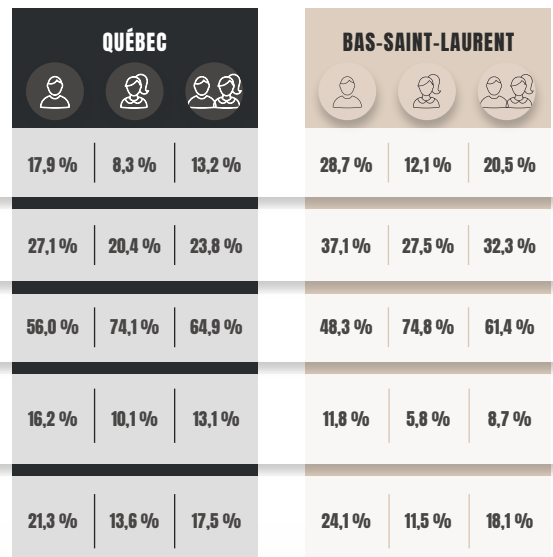
**ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE** : proportion des élèves qui ont accédé à la formation professionnelle au plus 7 ans après leur entrée en première secondaire<sup>5</sup>.

**ACCÈS À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES** : proportion des élèves qui ont accédé à la formation générale des adultes au plus 7 ans après leur entrée en première secondaire<sup>5</sup>.

**ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL** : proportion des élèves qui ont accédé aux études collégiales au plus 7 ans après leur entrée en première secondaire<sup>5</sup>.

**DÉCROCHAGE SCOLAIRE** : proportion des élèves qui sont sortis sans diplôme ni qualification, et qui ne se sont pas inscrits dans le système scolaire québécois pour l'année suivante, parmi ceux qui ont quitté la formation générale des jeunes au cours des années scolaires 2015-16 et 2016-17<sup>5</sup>.

**RISQUE ÉLEVÉ DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE** : proportion d'élèves jugés à risque élevé de décrochage scolaire en se basant sur le rendement, le retard et l'engagement scolaires, 2016-2017<sup>6</sup>.



Les données sur les parcours scolaires, à l'exception du risque élevé de décrochage scolaire, proviennent de l'ensemble de la population étudiante. Aucun test statistique n'est alors requis pour témoigner d'une différence.

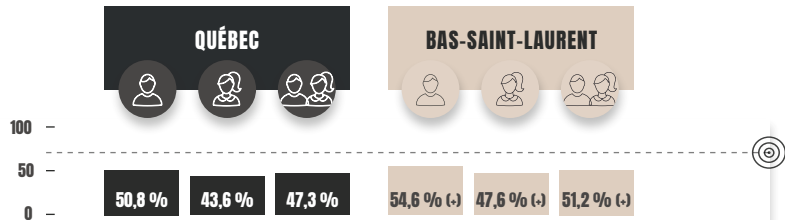
## SAINES HABITUDES DE VIE



Atteindre un niveau élevé de bien-être émotionnel et psychosocial chez au moins 80 % de la population d'ici 2025.

Politique gouvernementale de prévention en santé, 2016

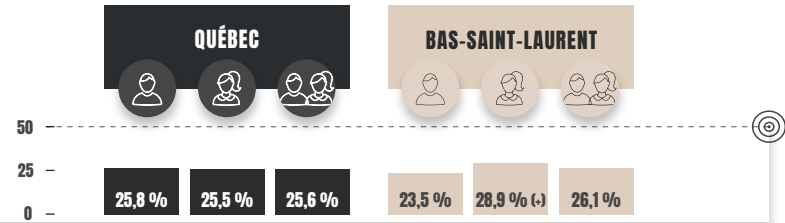
**SANTÉ MENTALE FLORISSANTE** : proportion des élèves du secondaire dont la santé mentale est jugée florissante en se basant sur leur bien-être émotionnel et fonctionnel, 2016-2017<sup>6</sup>.



Atteindre une consommation d'au moins 5 fruits et légumes par jour chez plus de 50 % de la population d'ici 2025.

Politique gouvernementale de prévention en santé, 2016

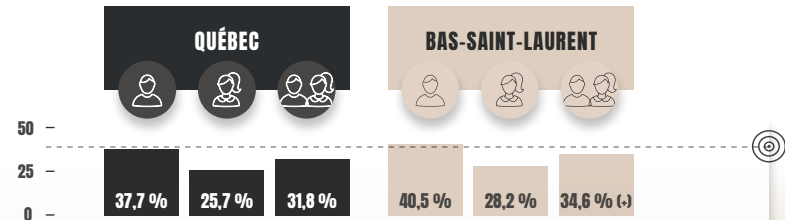
**CONSOMMATION DE FRUITS ET LÉGUMES** : proportion des élèves du secondaire qui consomment quotidiennement la portion de fruits et de légumes recommandée, 2016-2017<sup>6</sup>.



Faire bondir de 20 % la proportion de jeunes âgés de 12 à 17 ans actifs durant leurs loisirs ou leurs déplacements d'ici 2025.

Politique gouvernementale de prévention en santé, 2016

**JEUNES PHYSIQUEMENT ACTIFS** : proportion des élèves du secondaire qui sont physiquement actifs pour les loisirs ou le transport durant l'année scolaire, 2016-2017<sup>6</sup>.



(+)(-) Proportion significativement supérieure (+) ou inférieure (-), au seuil de 0,05, entre la région et le reste de la province. N. B. : Bien que les cibles portant sur le bien-être et la nutrition concernent l'ensemble de la population, les indicateurs retenus portent sur les jeunes du secondaire âgés de 12 à 17 ans en raison de la disponibilité des données à l'échelle des MRC et parce qu'il s'agit d'un sous-groupe d'intérêt pour les partenaires de COSMOSS.

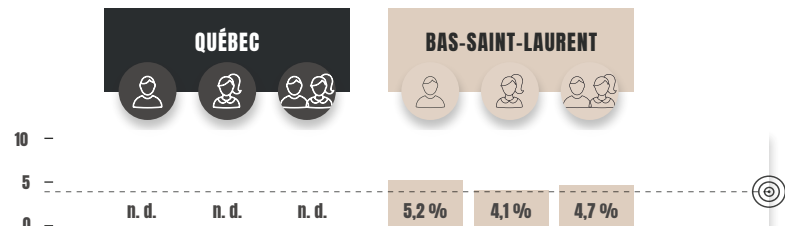
## INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE



Abaisser à 4 % le taux de prestataires de l'assistance sociale chez les 18-29 ans d'ici 2025.

COSMOSS, 2019

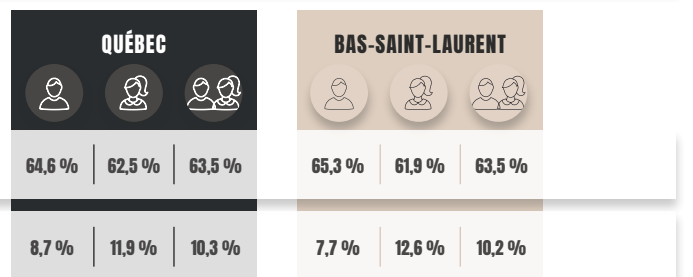
**PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE** : proportion des personnes âgées de 18 à 29 ans qui sont prestataires de l'assistance sociale, 2018<sup>7</sup>.



### EMPLOI CHEZ LES INDIVIDUS ÂGÉS DE 15 À 29 ANS, 2016

**TAUX D'EMPLOI** : proportion des personnes âgées de 15 à 29 ans qui étaient en emploi au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement<sup>8</sup>.

**TAUX DE CHÔMAGE** : proportion des personnes âgées de 15 à 29 ans qui étaient au chômage au cours de la semaine ayant précédé le jour du recensement parmi la population active<sup>8</sup>.



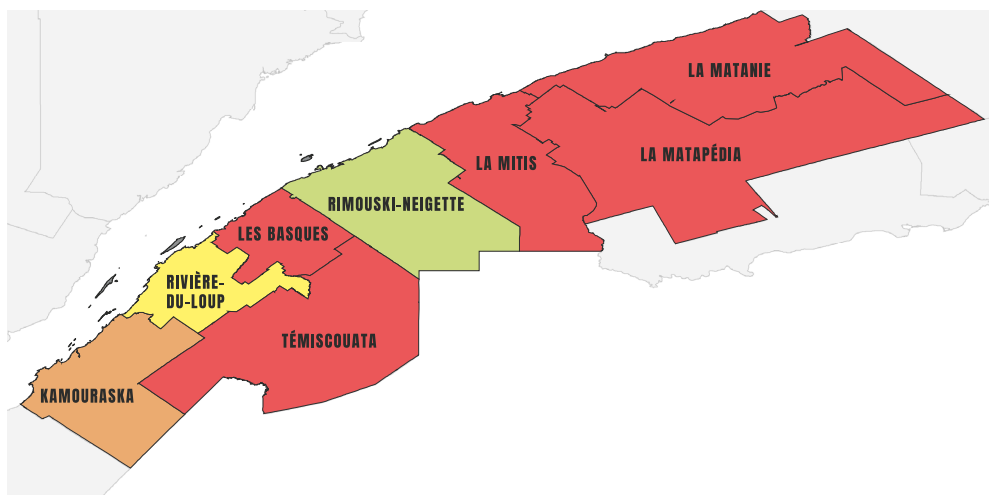
68,8 % des jeunes du secondaire du Bas-Saint-Laurent ont un emploi durant l'année scolaire contre 52,6 % pour l'ensemble du Québec<sup>9</sup>.

Dans le Bas-Saint-Laurent, le taux d'emploi des collégiens durant l'année scolaire est nettement plus faible qu'au Québec (38,5 % contre 52,5), et ceux-ci doivent plus souvent déménager que dans le reste du Québec pour poursuivre leurs études collégiales<sup>9</sup>.

Les jeunes qui concilient difficilement les études et un emploi rémunéré sont **trois fois** plus susceptibles de présenter un **niveau élevé de fatigue**, un **niveau élevé de détresse psychologique**, ou de **songer à abandonner leurs études**, que ceux pour qui la conciliation est facile<sup>9</sup>.

Les données sur l'emploi proviennent de l'ensemble de la population de 18 à 29 ans. Aucun test statistique n'est alors requis pour témoigner d'une différence. (n. d.) Donnée non disponible à l'échelle québécoise.

## VITALITÉ ÉCONOMIQUE



**VITALITÉ ÉCONOMIQUE** : indice calculé sur la base du revenu médian, du taux d'emploi et de l'accroissement de la population. Les municipalités sont ensuite regroupées en quintiles, allant de 1 - **Fort vitalité** (20 % des municipalités québécoises présentant la plus forte vitalité économique) à 5 - **Faible vitalité** (20 % des municipalités québécoises présentant la plus faible vitalité économique). Le même calcul est appliqué à chaque MRC, 2016<sup>10</sup>.

## SOURCES

- Statistique Canada. Recensement canadien de 2016 sur le site [www.cartojeunes.ca](http://www.cartojeunes.ca), 2019.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). Données compilées par la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), 2017.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPM), 2017.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE), 2015.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sur le site [www.cartojeunes.ca](http://www.cartojeunes.ca), 2019.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). Données compilées par la Direction de la santé publique du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Enquête québécoise sur la santé des jeunes au secondaire (EQSJS), 2016-2017.
- Direction régionale de Services Québec du Bas-Saint-Laurent. Données administratives du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2018.
- Statistique Canada. Données compilées par la Direction régionale de Services Québec du Bas-Saint-Laurent, Recensement canadien, 2016.
- Gaudreault, M. M., et autres. *Renforcer le soutien aux étudiants et aux entreprises en matière de conciliation études-travail-famille*, 2019.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). Indice de vitalité économique, 2016.

